



Licenciement d une assistante maternelle

Par **lefevre**, le **08/06/2008** à **23:16**

quelle démarche dois je suivre pour licenciement d une assistante maternelle et que dois je lui verser au titre du solde de tout compte sachant que je lui verse 10% de son salaire mensuel pour ses congés payés merci d etre le plus clair et le plus simple possible dans vos explications